

La Maternité vous informe...

Documents à lire lors de votre séjour en maternité





Pour la qualité et la tranquillité des soins, les téléphones portables doivent être éteints pendant les soins infirmiers et les visites des médecins.

Cette règle s'applique également pour la télévision, pour les tablettes, lecteurs et jeux vidéos.

Prévention des chutes



Madame,

Dans un esprit de prévention, nous souhaitons attirer votre attention sur le point suivant : vous êtes hospitalisée à l'issue d'un accouchement, donc légitimement fatiguée.

Dans ce contexte, nous vous déconseillons de prendre dans votre lit votre nouveau-né pour l'apaiser et le faire dormir avec vous si vous vous sentez épuisée.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour répondre à vos questions.

A photograph showing a woman with blonde hair in profile, looking towards a baby who is wearing a white hat. The scene is softly lit, suggesting a hospital or maternity ward setting.

A l'attention des mères

Afin de bien préparer votre sortie, **une réunion d'information** est organisée **la veille de votre sortie**.

Lors de cette réunion, nous vous expliquons ce que vous aurez à organiser pour les semaines à venir (rendez-vous maman et bébé), quels sont les soucis que vous pourrez rencontrer et les pistes pour vous aider à les traverser.

Des informations vous seront données sur l'alimentation du bébé, la prise de poids, le couchage, les dépistages en maternité,

mais aussi pour la maman sur la contraception, les ordonnances, le moral, la gestion de la fatigue... Vous pourrez aussi poser des questions.

Vous pouvez, bien évidemment, venir avec votre bébé et avec le père de l'enfant en fonction des places encore disponibles (demander à la sage-femme vue le matin si cela est possible).

Une réunion a lieu tous les jours

Renseignez-vous auprès de l'équipe soignante.

- S'il n'y a pas de réunion la veille de votre sortie, nous essayons de vous inviter avec une journée d'avance.
- Sinon, la sage-femme de votre service vous donnera les informations personnellement en chambre.

Nous vous remercions de vous organiser pour recevoir vos visites après la réunion qui dure en général une heure.

- L'équipe de la maternité -

La déclaration de naissance d'un nouveau-né

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant né et doit être enregistrée auprès du service état civil de la Ville de Pontoise **dans les 5 jours suivants la naissance.**

Horaires d'ouverture du service Etat Civil :

(Hôtel de Ville 2 rue Victor Hugo 95300 Pontoise)

→ **Lundi au Mercredi de 8h45 à 17h**

→ **Jeudi de 14h à 17h**

→ **Vendredi de 8h45 à 16h30**

Si la naissance de l'enfant n'est pas déclarée dans les délais impartis auprès du service état civil, une régularisation par voie judiciaire sera nécessaire.

Le Tribunal Judiciaire de Pontoise devra être saisi à votre initiative.

Délai pour la déclaration de naissance :

Jour de naissance	Dernier jour maximum de déclaration de naissance *
Lundi	Lundi suivant
Mardi	Lundi suivant
Mercredi	Lundi
Jeudi	Mardi
Vendredi	Mercredi
Samedi	Jeudi
Dimanche	Vendredi

Pièces à fournir :

- Certificat d'accouchement,
- Présenter la pièce d'identité et fournir la photocopie des pièces d'identité des deux parents,
- Livret de famille, Déclaration de choix du nom,
- Acte de reconnaissance anticipée de l'enfant.
- Fiche de renseignement complétée (disponible sur notre site internet)
<https://hopital-novo.fr/ch-pontoise/a-propos-de-la-maternite/>



Bébé pleure...

NE LE SECOUEZ PAS !



SECOUER
TUE
OU
HANDICAPÉ
À VIE !

Si vous ne savez plus quoi faire, appelez

ALLO PARENTS Bébé

0 800 00 3456

Service & appel
gratuits

e&P
enfance & partage

L'enfance est fragile.
Protégeons-la.

CoSE



www.surexpositionecrans.fr



Les écrans fatiguent l'attention et empêchent la concentration, même à petite dose. Les résultats scolaires peuvent diminuer.

**4 temps
sans écrans
=
4 pas
pour mieux
avancer**



Votre enfant vous parle moins et vous lui répondez moins quand la TV est allumée, quand vous regardez votre portable. Parler souvent et régulièrement avec son enfant stimule son langage et son intelligence. Les écrans n'aident pas l'enfant à réfléchir.



Sans écrans dans sa chambre, l'enfant apprend à ne pas s'angoisser quand il est seul. Il peut alors imaginer, créer, inventer. Les parents gardent le contrôle sur ce qui entre dans le cerveau de l'enfant. Ils le protègent des images violentes ou pornographiques qui sont traumatisantes et excitantes pour lui.

La lumière bleue des écrans inhibe la mélatonine et retarde l'entrée naturelle dans le sommeil. Lire une histoire, chanter une comptine, parler avec votre enfant le calme et le sécurise. Regarder un écran avant de s'endormir produit l'effet inverse.



Soutenez le collectif CoSE www.surexpositionecrans.fr

